

DIRECTIVE POUR LES DEMANDES SOINS DENTAIRES – HORS RÉGION

DIRECTIVES DES SOINS DENTAIRES

Pour les traitements endodontique :

- Les traitements endodontiques sur molaires doivent être réalisés par un endodontiste afin d'assurer la qualité, éviter les déplacements Nord-Sud répétés et limiter les échecs.
- Tout traitement de canal incomplet sera remboursé au tarif applicable à une pulpectomie.

Pour les demandes de couronnes :

- Le traitement endodontique doit avoir été réalisé depuis plus de trois mois, avec confirmation radiographique (périapicale et interproximale).
- Une évaluation complète de la santé parodontale est requise (mesures sur 6 sites par dent).

Pour les cas à risques carieux :

- En présence d'un risque carieux élevé, les restaurations doivent être effectuées avant toute autre demande.
- En situation d'urgence endodontique, il convient de soumettre une demande de pulpectomie ou pulpotomie plutôt qu'un traitement endodontique complet.
- Le risque carieux doit être réévalué avant toute demande de traitement endodontique.

SOUMETTRE LES FACTURES

Selon le cas, veuillez joindre les documents suivants à votre demande :

- Pour un traitement endodontique : une copie de la radiographie périapicale post-endodontique est toujours requise.
- Pour une radiographie panoramique (Panorex) : joindre la copie avec la demande de paiement. Notez toutefois que la panoramique ne sera pas couverte si elle est déjà incluse dans la lettre de référence du dentiste du Nord.

Pour chaque demande, nous devons recevoir :

- Le fournisseur doit envoyer une demande à : ssna.rrsssn@ssss.gouv.qc.ca
Le paiement se fait par dépôt direct dans un délai de 5 semaines. Un avis de paiement vous sera remis par courriel.

La demande doit inclure :

- Informations du bénéficiaire : nom, date de naissance, numéro de bénéficiaire (5 chiffres, carte Makivvik), adresse complète.
- Informations du fournisseur : nom, téléphone, adresse, numéro de permis, spécimen de chèque.

POUR PLUS D'INFORMATION

Site web	Consultez la politique de soins dentaires
Téléphone:	844-442-6442 (NHIB)
Courriel:	ssna.rrsssn@ssss.gouv.qc.ca

